



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 64 janvier 1993

ISSN 029.II7.CCP 77.44.4I.Paris

ENQUETE PUBLIQUE ZAC MAILLOT

Elle s'est ouverte le 30.II.92 et se terminera le 23.I.93.

Vous pouvez y participer soit à la Mairie du XVI^e (exposition dans le grand hall, face à la salle des mariages), soit Porte Maillot, dans le petit édifice construit à cette intention.

Vous vous souvenez que le Tribunal Administratif, à la demande d'associations d'habitants du quartier, avait annulé le premier projet de ZAC, pour incompatibilité avec le S.D.A.U.

Le nouveau projet insiste sur la nécessité de supprimer la coupure entre Paris, le Bois de Boulogne, les communes voisines, sur l'opportunité de réaménager une place dont l'architecture est particulièrement décriée, de réduire le bruit de la circulation, et d'améliorer le fonctionnement du Palais des Congrès dont l'évidente réussite - sauf turn-over regrettablement important des boutiques - exige des équipements plus en rapport avec les besoins de la fonction "Congrès".

Ces considérations sont valables.

Le sont moins : la proposition de construire deux grands immeubles, de part et d'autre de la place qui accueilleraient 90.000 m² de bureaux (précédent projet 100.000 m²) avec les conséquences induites : circulation automobile accrue. Les études rassurantes des "spécialistes" ne nous ont pas convaincus !

Les 20.000 m² de logements du premier projet sont maintenus. Et 65.000 m² supplémentaires envisagés mais dans ce chiffre est incluse la surface 25.000 m² de l'Hôtel Porte Dauphine. Ces 25.000 m² sont un équipement commercial et ne répondent pas à la demande de logements sociaux en particulier.

Il est important que beaucoup d'habitants de Paris, des arrondissements voisins s'intéressent à cette nouvelle E.P.

Le premier projet a été profondément modifié à cause des

**Association pour l'aménagement et l'animation du XVI^e Arrondissement (agrée le 18.3.78)
Responsable de la publication Simonne PAREZ ; 4, place de Mexico, 75116 Paris**

réactions nombreuses des parisiens, de leurs associations, des communes voisines : c'est une "première" intéressante. Le nouveau projet peut être à son tour amélioré... si vous vous y intéressez nombreux.

Le Commissaire Enquêteur M. DAVIN répondra à vos questions à la Mairie du XVI^e les 5 janvier de 15 30 à 17 h.30, 12 janvier de 9 heures à 12 h., 18 janvier de 9 à 12 heures, 22 janvier de 14 h.30 à 17 h.30.

PERDRE LE NORD ... en autobus !

Les réseaux d'autobus urbains et suburbains ont partout, essentiellement, une clientèle d'habitues, et dans la plupart des villes l'"étranger" n'a pour repères qu'un réverbère porteur d'un numéro ou lettre indicatif de ligne.

Merci à la TCR parisienne d'être moins confidentielle : les touristes y apprécient l'affichage, dans les abribus, des plans et des arrêts.

Le souci d'information se poursuit à l'intérieur des véhicules où des schémas d'itinéraires sont fixés au plafond. Sur un extrait simplifié du Plan de Paris le ruban noir de la ligne, simple ou dédoublé, fléché, est bien visible avec ses arrêts, sections, etc..

Le commun des mortels, habitué aux conventions de la cartographie y retrouve bien ces détails, mais sur la plupart des lignes desservant nos quartiers, une curieuse permutation des plans cardinaux.

Dans le 62 par exemple, il trouvera le terminus de la Porte de St-Cloud niché à droite, à l'est et le Cours de Vincennes à l'opposé vers le couchant, comme l'Opéra sur le 52, par un curieux effet de miroir:

Cette plaisanterie surréaliste est répétée dans la plupart des cas. Sur le 82, le cours de la Seine devenue concave, poussera vers le haut la Rive Gauche. Et le chercheur minutieux verra la Gare de Lyon lancer ses voies vers la Belgique, les lignes d'Austerlitz filant vers la Bretagne. Il n'aura quelques satisfactions qu'avec le 22 qui affiche parfois quelques cartons sans fantaisies, mais semblables à ceux des Guides Lecomte, issus d'une TCRP alors moins sujette aux plaisanteries cartographiques.

L'AUTEUIL NOUVEAU EST ARRIVE

L'ouvrage de Jacques Hillairet, (bien connu en particulier pour son "Dictionnaire historique des rues de Paris") paru en 1978, vite épuisé, vient d'être réédité par la Librairie Bailleul. Il donne des informations sur le passé lointain du Village qui prit plus particulièrement son essor au XVII^e siècle lorsque riches bourgeois et personnalités le découvrirent à une bonne lieue de distance de Paris. Des écrivains, bien sûr, Molière, Racine, Boileau ... qui firent la renommée du quartier proche de Notre Dame d'Auteuil, entraînant dans leur sillage des notables et la création de salons littéraires. A notre tour de redécouvrir dans cet ouvrage le bon vieux Village d'Auteuil. Agréable retour dans le passé.

PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS à la MAIRIE du XVI°

Pour la 3^e fois, les habitants du XVI° pouvaient rencontrer les associations qui exercent leurs activités dans l'arrondissement: 200 parmi les plus actives y étaient accueillies.

Pendant deux jours, l'affluence a été très supérieure à celle des années précédentes. La Lettre de notre Maire à ses administrés a sûrement mobilisé les habitants qui ont apprécié les différentes animations : judo, gymnastique, théâtre, concerts..

XVI° DEMAIN, dans le hall d'entrée, à l'occasion de très sympathiques contacts, a pu recueillir des suggestions et des doléances nombreuses. En voici quelques unes, pêle-mêle :

Circulation, transports, stationnement :

- quartier Jasmin : pourquoi le stationnement payant alternatif a-t-il été supprimé, sans information préalable du public ?

- installer des parkings payants, rue du Conseiller Collignon et rue Verdi serait très souhaitable : les voitures y stationnent plusieurs semaines, sans bouger.

- nécessité de mettre un ralentisseur au niveau du 61, rue Scheffer (la rue faisant un coude avec l'avenue Georges Mandel) A cet endroit, les autos arrivent très vite... et de nombreux enfants traversent seuls la rue pour se rendre à l'école...

- l'interdiction de stationnement, sur 300 mètres, devant l'aérospatiale bld de Montmorency est abusif.

- la réfection de la chaussée de la rue des Sablons, de la Place de Mexico à l'avenue Georges Mandel, "ne serait pas du luxe"

- le prolongation de l'autobus 30 jusqu'à la Porte de la Muette qui desservirait alors Janson, La Mairie, le RER C et le PC sans rupture de charge, serait fort utile.

Qualité de la vie, Propreté de nos rues:

- insuffisance de bancs sur les trottoirs de nombreuses rues de l'arrondissement. Les personnes âgées y sont nombreuses qui souhaitent se reposer au cours de leurs déplacements.

- Pourquoi n'y a-t-il pas, comme en Allemagne, davantage de pendules dans nos rues ? souvent celles qui existent encore ne sont pas entretenues et pas à l'heure (celle de l'ex-gare du petit train a disparu.)

- les habitants de la rue de Chaillot doivent-ils supporter jusqu'à leur mort (ou déménager !) les nuisances de "Potel et Chabot", bruits, odeurs, stationnement, de jour comme de nuit ? De très nombreuses interventions depuis des années restent sans résultat.

- la même demande, quant aux odeurs particulièrement, est faite par les habitants de la rue des Sablons, où un tout nouveau restaurant "exotique" fonctionne sans aucune cheminée réglementaire.

- dans une impasse, rue Claude Lorrain, un gros amas de pierres est abandonné par une entreprise, et l'herbe y pousse.

.....

Equipements, Urbanisme :

- pour quand la réalisation de la promenade verte Muette Auteuil ? Y a-t-on prévu quelques équipements pour les Jeunes (tables de ping-pong, pistes de planches à roulettes, paniers de basket ?)

- l'aquarium du Trocadéro sera-t-il construit pour nos arrière-petits enfants ?

- Non aux 90.000 m2 de bureaux Porte Maillot. Un non-sens qui va à l'encontre des dispositions prévues par les orientations du plan d'aménagement de la R.P.

- A quand le ravalement de la façade du Lycée Janson ?

- Quand disparaîtront les blocs de béton de la Place Rodin ? (rien de changé, malgré les promesses répercutées par la municipalité.)

- regrets de la disparition de l'hôtel particulier 25, rue Jasmin. Etait-il possible à une association de riverains de s'y opposer ?

Que va-t-on construire sur le terrain, maintenant libéré, du Parc de Passy ? Beaucoup de propositions, de souhaits : un grand espace vert, des logements, des équipements.... PAS de BUREAUX !

- L'association "Porte d'Auteuil-Environnement" souhaite avoir des précisions sur l'implantation, la hauteur des immeubles qui seront construits derrière la Gare d'Auteuil.

Bien d'autres questions

Nous avons pu distribuer une abondante documentation.

Un souhait répété : de nouvelles "Portes ouvertes" dans 2 ans.

EAUX et GAZ à TOUS LES ETAGES

Cette intéressante exposition temporaire au Pavillon de l'Arsenal, retrace l'histoire d'un siècle de rénovation urbaine.

De nombreux documents officiels administratifs : photos, graphiques, statistiques, cartes, maquettes et même reconstitution, grandeur nature de 4 cuisines (1910, 1930, 1950, 1970).

A la fin du XIX° siècle, Paris présente 2 visages : celui d'une ville profondément transformée depuis Haussmann, dotée de beaux quartiers, de larges avenues, de nombreux squares, de parcs et celui d'une ville composée d'autres quartiers centraux ou périphériques où les conditions de logement sont souvent dramatiques : précarité, surpopulation, insalubrité... C'est l'histoire de la transformation de ces quartiers que l'exposition retrace.

Cette histoire est jalonnée par 3 enquêtes :

1894/1904 : la première menée par le Bureau d'Hygiène de la Ville permet la constitution du Casier Sanitaire des 80.000 maisons et immeubles. Il dresse un tableau précis des conditions d'habitation et permet de délimiter 17 "îlots insalubres". Les taux de mortalité par tuberculose sont effrayants. (12.000 personnes/an.) A partir de 1912, la Ville décide de construire des ensembles (bientôt relayé par son Office Public d'HBM) pour remédier à une crise endémique du logement populaire. Ces îlots, présents dans 12 arrondissements : 4.200 immeubles, 187.000 habitants, vont faire l'objet de nombreux projets et deviennent les noyaux des rénovations futures (l'un des derniers détruits : l'îlot Chalon près de la Gare de Lyon)

En 1920, une carte des "taudis" est dressée.

1957 : une 2^e enquête "immobilière" par le Centre de documentation et d'urbanisme de la Préfecture de la Seine recense les "ilôts mal utilisés" qui couvrent 1.500 hectares (le 1/4 de Paris dévolu à l'habitat) Des secteurs entiers, occupés par des activités artisanales ou industrielles, par des maisons basses le plus souvent en mauvais état, seront rasés, ce qui va transformer le paysage parisien.

1974 : Une 3^e enquête menée par l'APUR redécouvre la diversité du paysage parisien, réhabilite l'Haussmannisme, va amener à la révision de principes d'aménagement urbain et se concrétiser par le P.O.S. approuvé en 1977 et l'adoption du plan de nombreuses ZAC (qui sont encore quelquefois d'anciens îlots insalubres !)

L'exposition retrace l'histoire de l'installation progressive de l'eau, du gaz, de l'électricité, du tout à l'égout, des éléments de confort (salle d'eau, wc.)

Saviez-vous qu'en 1962, 70 % des logements parisiens ne possédaient pas de douches et que pour la moitié les wc étaient sur le palier. (Il y en a encore 8 % aujourd'hui !)

Saviez-vous que l'obligation du "permis de construire" date seulement de 1902 (pour les communes de plus de 20.000 habitants).

LA CHARTE D'AMENAGEMENT DE PARIS.

Ce document résume orientations et projets pour l'aménagement de Paris pour les 25 ans prochains. C'est la contribution de la Ville à l'élaboration du Nouveau Schéma Directeur de la R.P.

Cette charte approuvée par le Conseil de Paris le 13.4.92. Le document intégral se trouve à la disposition des intéressés à la Mairie de Paris.

La Plateforme des Comités Parisiens d'Habitants, dont XVI^e Demain fait partie, a étudié cette Charte et adressé au Maire de Paris ses réflexions :

- remarques générales sur le document
- Perspectives Population - Emplois - Habitat
- Environnement et cadre de vie
- Equipements Publics
- Modernisation des Services Urbains
- Déplacements et circulation

Nous ne pouvons dans le cadre de ce bulletin vous donner l'intégralité de cette Lettre (mais pourrons vous l'envoyer, si vous le souhaitez.)

Voici seulement la contribution de XVI^e DEMAIN :

Perspectives Population, Emplois, Habitat.

" Nous sommes d'accord avec l'objectif formulé dans le document : défendre la fonction résidentielle et la diversité de la population
" Il faut, en effet, tout faire pour éviter que Paris ne devienne qu'une cité de bureaux ou qu'une ville de touristes (déjà certains quartiers du 8^e, du 9^e sont déserts après 19 heures et en week end.)
" Le maintien de la population à son niveau actuel (2.150.000 h.) nous paraît souhaitable.
" les prévisions quant aux évolutions démographiques sur 25 ans à venir sont difficiles (évolution de la natalité, espérance de vie, pourcentage de départ en province des retraités etc.)

Mais si l'on veut que le chiffre de 2 millions de Parisiens soit considéré comme un plancher , il faut :

.construire davantage de logements (page 3I, on signale 5.000 - 6.000 logements pour ces dernières années, dont moitié de logements aidés) il faut faire beaucoup plus, ne serait-ce que pour retrouver le niveau antérieur des résidences principales,

.contruire plus de logements assez grand pour accueillir des familles de 2 enfants et plus (4 pièces minimum),

.créer davantage de foyers de personnes âgées,

.et surtout si l'on souhaite vraiment une population diversifiée (et ainsi aller à contre courant de ce qui se produit depuis une génération : le départ pour des banlieues plus ou moins lointaines des familles modestes) il apparait indispensable d'avoir une politique bien plus ambitieuse de logements aidés (PLA surtout) non pas 3 à 4.000 par an, mais au moins le double pour résorber les quelques 81.000 personnes en attente d'un logement social dans la Capitale (... sans parler des 15.000 sans domicile fixe !).

De plus, il apparait normal que les employés qui sont au service de Paris puissent s'y loger, au moins en partie : hôpitaux, PTT, transport, Police, Pompiers etc..Ce qui aurait l'avantage de diminuer les transports de population journaliers Paris-Banlieue.

Cet effort concernant le logement social est plus important que la construction de bureaux ou les réhabilitations de standing.

Ce devrait être possible au niveau du foncier puisque, le déclarait récemment un adjoint du Directeur de l'Urbanisme à la Préfecture, 500 hectares seraient disponibles pour la construction à Paris (terrains SNCF, RATP, certaines administrations, etc) qu'il est possible de négocier dans de meilleures conditions compte tenu du marasme actuel.

Par ailleurs, nous ne pouvons que souscrire à l'objectif de combattre les transformations de logements en bureaux ou en locaux d'activités. Il serait même bon de retransformer certains bureaux en logement, éventuellement avec l'aide de la Ville.

Mais il semble qu'il faille aller plus loin : prendre les mesures nécessaires pour dissuader la construction de bureaux dans Paris intra-muros, le parc dans la région parisienne étant actuellement pléthorique - d'où l'erreur grave de prévoir 90.000 m² de bureaux supplémentaires Porte Maillot.

On pourrait exiger 6 m² de logement (et non plus 2) pour 1 m² de bureaux à l'Ouest de la Capitale, et 3 m² pour 1 dans l'Est.

En ce qui concerne l'emploi, contrairement à la charte, nous pensons que l'on peut encore poursuivre, mais très modérément, 5.000 par an, la diminution des emplois dans Paris sans que cela porte atteinte au dynamisme de la Capitale.

Le Taux d'emploi sur Paris étant de 1,6 (ce qui est considérable par rapport à la Grande Couronne et à la Province) peut être ramené à 1,5 en 2015 sans dommage. Ceci aurait le mérite de diminuer les migrations alternantes quotidiennes entre Paris et banlieue, voire Province : toute mesure allant dans le sens de la décongestion de la Capitale apparait salubre pour la qualité de la vie des Parisiens.